



## INVITATION - COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

*Sous l'égide du Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable*



# Gouvernance climatique en Afrique : enjeux d'une redéfinition du problème climatique à l'échelle politique

**Dates** : Jeudi 12 et Vendredi 13 octobre 2017

**Lieu** : Rabat – Maroc

**Coordination** : Yousra ABOURABI (Professeur assistant en Science politique, Université Internationale de Rabat)

**Partenaires** :

Naceur CHAABANE (Ingénieur de Recherche au CNRS, CIRED)

Jean-Noël FERRIE (Directeur de recherche au CNRS, Directeur de Sciences Po Rabat)

Helmut REIFELD (Directeur de la Fondation Konrad Adenauer Rabat) et Hassan NACIRY (Chargé de projet à la Fondation Konrad Adenauer Rabat)

**Contact** : [yousra.abourabi@hotmail.fr](mailto:yousra.abourabi@hotmail.fr)

La résolution des défis climatiques, à toutes les échelles (prévention, adaptation, financement) passe d'abord par une prise de conscience et une "mise à l'agenda" de la question dans toutes les politiques publiques (y compris en matière de politique étrangère et de défense). Cela implique une priorisation de cette question, une définition claire des objectifs, des problèmes, des risques, et du modèle de société qui intégrera durablement les questions climatiques, ainsi qu'une nouvelle gouvernance du climat à l'échelle globale.

L'Accord de Paris<sup>1</sup> constitue une réponse innovante à ce défi, puisqu'il repose sur une approche *bottom – up* : chaque pays est invité à définir lui-même ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation à travers ses Contributions Déterminées au Niveau National ; la somme des contributions de chaque pays devant converger pour couvrir l'objectif global de lutte contre le réchauffement climatique de l'article 2 de l'Accord<sup>2</sup>. Cela implique toutefois pour chaque pays de remplir ses objectifs, créer son cadre institutionnel et élaborer sa stratégie propres, en concertation avec les acteurs privés et les administrations territoriales, ce que certains pays peinent à mettre en œuvre.

En Afrique, ce défi apparaît d'autant plus difficile à accomplir que le continent est à la fois l'un des plus vulnérables face au dérèglement climatique, et le moins avancé sur les questions de réglementation et de transition. Il semblerait que l'Afrique ait raté l'opportunité de se saisir de ses propres problèmes de développement et de sécurité, depuis le retrait progressif des anciennes puissances coloniales et l'émergence des nouveaux discours autour de la coopération Sud-Sud et des partenariats « gagnant-gagnant ». De plus, l'une des difficultés posées par l'idée de gouvernance est qu'elle suppose une gestion à la fois « *multi-track* », bureaucratique, et apolitique des problèmes. Or les implications de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique sont éminemment politiques.

**Comment donc traduire le problème climatique à l'échelle politique en Afrique ?** Le régime climatique africain doit-il s'intégrer complètement dans celui proposé par l'ONU au risque de se voir dicter de nouvelles normes pensées dans un cadre extra-africain et d'être limité à remplir des demandes de financement, ou bien s'efforcer de devenir une composante autonome, au risque de manquer de moyens et d'instruments ou même de consensus lui permettant d'accomplir cet objectif ? Ce régime doit-il reposer sur un modèle homogène, porté par les Etats, ou être fondé sur les initiatives privées et publiques et constituer ainsi un modèle hétérogène ? Plus généralement, comment penser un modèle de gouvernance climatique à l'échelle africaine ?

La mise en œuvre d'une gouvernance climatique continentale est un exercice qui présente de nombreuses limites. D'une part, la diversité et l'inégalité des engagements, tant publics (Clim-Dev Afrique) que privés (Fonds africain des énergies renouvelables de la BAD<sup>3</sup>), rend difficile toute tentative de concertation harmonisée et homogène. D'autre part, l'enjeu principal pour les pays africains consiste avant tout dans le développement et leur sécurité, et la question climatique n'est pas suffisamment perçue comme un enjeu de développement ou une menace sécuritaire par de nombreuses institutions gouvernementales.

Malgré tout, certains pays africains en développement ont effacé leur scepticisme au profit d'un engagement actif dans le domaine climatique ces dernières années. Ces Etats constituent notamment le moteur du « Groupe africain » au PNUE (ONU Environnement, basé à Nairobi). Des initiatives d'ordre privé, à l'exemple du « Africa Progress Panel » porté par Kofi Annan, participent aussi à encourager cette transition. Des réseaux scientifiques (MC3)<sup>4</sup> contribuent également à ce travail d'information, de sensibilisation et de réflexion sur les réponses à apporter au niveau local. Il apparaît également, selon plusieurs représentants des instances environnementales africaines, que **le continent souhaite bien s'exprimer d'une seule voix dans les sphères de décision mondiales sur le climat**. Ainsi le CAHOSCC (Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement sur les changements climatiques), instrument de l'Union africaine dans ce domaine depuis 2009, couvre et examine notamment les principaux programmes publics continentaux, et œuvre plus généralement à promouvoir cette position commune, tant en matière de financement, de transferts des technologies ou encore de protection contre les acteurs polluants.

---

<sup>1</sup> Accord de Paris du 12 déc. 2015, FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1 - L'accord de Paris reste à concrétiser : la négociation internationale des modalités opérationnelles est en cours et devrait aboutir en 2018.

<sup>2</sup> L'objectif est de ne pas dépasser 2°C de réchauffement global, et d'aboutir à une neutralité carbone à l'horizon 2050.

<sup>3</sup> Banque Africaine de Développement

<sup>4</sup> MC3 (Mediterranean Cities and Climate Change) est un réseau de chercheurs et d'experts qui échangent autour de la relation entre urbanisme et changement climatique dans les villes méditerranéennes. Le réseau se propose de publier ses connaissances dans ce domaine et de promouvoir la mise en œuvre de dispositifs d'observation auprès des décideurs.

Ces avancées sont majeures et prometteuses. L’Afrique se trouve face à une opportunité puisqu’elle n’a pas encore pris le tournant des pays industrialisés, tandis que ses institutions de coopération continentale sont encore en plein développement. L’avenir du continent pourrait dès lors reposer sur une prise en compte systématique de la dimension climatique. Plus généralement, cette initiative vise à participer et à soutenir les efforts en cours, qui visent à faire de l’Afrique un acteur écouté et même déterminant dans les débats climatiques.

**L’objectif de ce colloque est de discuter des enjeux et des limites que présente la(es) réponse(s) africaine(s) aux défis climatiques.** Ce colloque sera l’occasion d’informer un large auditoire sur les acteurs, les initiatives et les projets en cours dans le domaine du climat en Afrique, de **mettre en réseau les chercheurs, les experts des questions climatiques, les décideurs et la société civile intéressés par cette thématique, et d’aboutir enfin à une réflexion collective à propos du modèle de gouvernance climatique à adopter à l’échelle du continent.** Cette mise en réseau aura aussi un objectif pratique : grâce aux interactions entre professionnels du climats et observateurs (universitaires, société civile), il s’agira d’aboutir à des propositions concrètes concernant la gouvernance climat africaine qui pourraient intéresser les décideurs.

## ***PROGRAMME PREVISIONNEL***

---

Les participants sont invités à formuler leur présentation de façon à répondre à l’une des problématiques suivantes. Les présentations peuvent porter sur un cas d’étude ou bien proposer une réflexion théorique.

### **THEME 1 : Acteurs initiatives et programmes climatiques en Afrique**

- L’impact du changement climatique en Afrique
- Les engagements africains depuis l’accord de Paris
- Les défis de la gouvernance climatique
- Rôle, intérêts et divergences du « Groupe africain »
- Rôle de l’UA
- Défis de la révision et de la mise en œuvre des NDCs
- Opportunités et limites posées par les contributions des acteurs privés
- Les réseaux d’acteurs dans le domaine du climat en Afrique : un état des lieux

### **THEME 2 : L’émergence de politiques sectorielles communes**

- La coopération africaine en matière d’énergie renouvelable et de réduction des énergies fossiles est-elle possible ?
- Quels outils et quels cadres de coopération en matière d’eau et d’agriculture ?
- Comment protéger les forêts africaines ?
- Mers et Océans : comment protéger les côtes ?
- Les villes africaines face au climat
- Tourisme et CC

### **THEME 3 : Le financement de l’adaptation et de l’atténuation**

- Quels sont les besoins de l’Afrique en matière de financement ?
- Quels outils institutionnels innovants pour attirer les investissements vers la transition ?
- Que finance-t-on ? Existe-t-il des politiques industrielles orientées vers la transition ?
- Comment s’opère le financement de l’innovation sur le terrain ? Les pays africains ont-ils les capacités pour cela ?

## **THEME 4 : La place de la société civile dans la gouvernance climatique**

- Le rôle des universités et des centres de recherche
- Le rôle des organisations non gouvernementales
- Dans quelle mesure universités et ONG dialoguent ?
- Le rôle de l'universitaire en tant que producteur de sens et expert
- Comment cette expertise arrive aux décideurs
- L'émergence d'une diplomatie parallèle autour du climat

## **THEME 5 : Vers la mise en œuvre d'un cadre normatif et réglementaire innovant**

- Comment contraindre les multinationales à respecter leurs engagements climatiques en Afrique ?
- Les défis du suivi de la mise en œuvre et du respect des cadres normatifs et réglementaires
- Quel cadre normatif et réglementaire international pour renforcer l'efficacité, la légitimité et l'équité des initiatives africaines ?

## ***PARMI LES PARTICIPANTS***

---

COMPAGNON Daniel  
DAHAN Amy  
SOKONA Youba  
WENTSENBERGER Elke  
NBOU Mohammed  
BOUSSAID Mohammed  
MISSAOUI Rafik  
BOUGHEDAOUI Menouer  
VIGUIER Vincent  
AMOUS Samir  
SIMONET Catherine  
HOURCADE Jean-Charles  
CASSENS Christophe  
EL YAZAMI Driss  
LEBRE LA ROVERE Emilio  
CHAPSAL Pierre  
PERISSIN-FABERT Baptiste

